

UN TERRITOIRE



PAYS



RÉGION



DÉPARTEMENT



COMMUNE

UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

ÉLUS PAR
LES MORBIHANNAIS



PRÉSIDENT
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

21 ♀
21 ♂

CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX

Depuis 2015, sont élus au scrutin binominal à deux tours 1 femme et 1 homme (ainsi qu'un binôme de suppléants) dans chaque canton. Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les 6 ans.

Exceptionnellement, compte-tenu de la crise sanitaire, le mandat débuté en juin 2021 se terminera en mars 2028.



2280 AGENTS
DÉPARTEMENTAUX

travaillent pour organiser et améliorer le quotidien des Morbihannais

LE SAVIEZ-VOUS ?

1789 création des départements

LE DÉCOUPAGE

du territoire correspondait à la distance MAXIMALE pour se rendre en moins d'une journée de *cheval* depuis n'importe quel point au chef-lieu du département

Conseil général renommé
Conseil départemental en

2015

FRANCE
101 départements
(96 en métropole)

759 684

MORBIHANNAIS
249 communes
21 cantons



BUDGET
du Département
838 M€ en 2023

DES SERVICES AU QUOTIDIEN



Routes



Collèges



Personnes
agées



Insertion



Personnes
handicapées



Enfance
Famille



Tourisme



Médiathèques



Environnement



Patrimoine



Archives
départementales



Habitat



Enseignement
artistique



Sécurité